



SUMMER POSITION AVAILABLE
Waste Water Treatment Plants – Maintenance Worker

The Municipality of Clare is seeking an individual to work at the municipal waste water treatment plants in Meteghan, Church Point, and Belliveau Cove for the upcoming summer months.

Duties include mowing lawns, carrying out maintenance on sewage beds, general cleaning duties, as well as municipal sidewalk maintenance, and other duties as assigned by the supervisor. The successful candidate must have a valid driver's license and have access to a vehicle.

Additional information may be obtained by contacting Mr. Jody Comeau at 769-7458 during normal business hours.

Resumes, including the names of 3 references, can be dropped off at the municipal office located at 1185 Highway 1 in Little Brook, or mailed to the attention of Connie L. Saulnier – CAO, Municipality of Clare, P.O. Box 458, Little Brook, N.S., B0W 1Z0.

Application deadline: Thursday, May 5, 2011 at 4:30 pm.

~ ~ ~ ~ ~

OFFRE D'EMPLOI POUR L'ÉTÉ
Ouvrier à l'entretien – sites de traitement d'eaux résiduaires

La Municipalité de Clare est à la recherche d'un individu pour combler un poste d'été aux sites municipaux de traitement d'eaux résiduaires à Meteghan, Pointe-de-l'Église et Anse-des-Belliveau pendant les mois d'été.

Les tâches comprennent faucher le gazon, l'entretien des certains éléments du système d'égout, nettoyage aux sites, ainsi que l'entretien des trottoirs municipaux, et autres tâches assignées par le superviseur. Le candidat choisi doit posséder un permis de conduire valide et avoir accès à un véhicule.

Pour de plus amples renseignements, contacter M. Jody Comeau au 769-7458 pendant les heures de bureau.

Votre curriculum vitae doit inclure 3 références et peut être déposé au bureau municipal situé au 1185, route 1 au Petit-Ruisseau, ou envoyé par la poste à l'attention de Connie L. Saulnier, directrice générale, Municipalité de Clare, C.P. 458, Petit-Ruisseau, Nouvelle-Écosse, B0W 1Z0.

La date limite est **le jeudi 5 mai**, 2011, à 16 h 30.